

Terres cherchent Agriculteur bio à Pont Saint Vincent (54)

Appel à candidatures

Février
2024



La Communauté de Communes Moselle et Madon met à disposition **1.5 hectares de terres** pour l'installation d'un projet agricole en maraîchage privilégiant les circuits de proximité et des pratiques respectueuses de l'environnement.

La Communauté de Communes Moselle et Madon se situe au sud de Nancy, dans un territoire à la fois urbain et rural. Aux portes de l'agglomération nancéenne, elle est composée de 19 communes et de 30 000 habitants.

Le territoire est marqué par l'eau – vallée de la Moselle et du Madon -, la forêt, les côtes et les plateaux.

Il offre un cadre naturel remarquable pour un dynamisme économique affirmé. Par une reconversion réussie, le territoire de Moselle et Madon a su diversifier et enrichir son tissu d'entreprises, tout en conservant la seule usine sidérurgique du sud de la Lorraine.



La Multipole Nancy Sud Lorraine est un syndicat Mixte rassemblant les 13 intercommunalités du Sud 54. Elle est porteuse du Scot (Schéma de Cohérence Territoriale), outil de planification du foncier et se positionne en animateur de coopérations interterritoriales sur l'économie, les mobilités et les transitions.

A ce titre, elle porte un intérêt particulier à la préservation du foncier agricole. Engagée dans le Programme Alimentaire territorial du Sud 54, elle mène en partenariat avec Terres de lien et la Chambre d'Agriculture une expérimentation sur la mobilisation du foncier communal pour l'installation.

C'est dans ce cadre que cet appel à candidature est lancé.



Terre de Liens Lorraine agit en Lorraine pour aider les porteurs de projet en agriculture biologique à s'installer en leur facilitant l'accès au foncier.

Le rôle de Terre de liens est donc de contribuer à débloquent l'accès au foncier. L'association sensibilise les acteurs des territoires, utilise des leviers financiers pour des acquisitions solidaires de fermes et travaille en partenariat avec des collectivités locales pour faciliter l'accès à la terre. En collectant de l'épargne solidaire, la Foncière Terre de liens a ainsi pu réaliser des acquisitions de terres et permettre l'installation d'agriculteurs bio en Lorraine en maraîchage, petits élevages et production laitière.

Dans le cadre de plans alimentaires territoriaux, Terre de liens Lorraine mène un travail de partenariat autour du foncier auprès de mairies et intercommunalités.

Qui est mieux placé qu'un maire ou un élu pour connaître son territoire et son potentiel foncier ?



La Chambre départementale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est aujourd'hui un acteur incontournable du monde rural sur le département. Ancrée dans les territoires grâce à une politique de proximité, elle a développé une connaissance et un réseau professionnel reconnus des territoires ruraux et des acteurs locaux. Elle prend part activement à la préservation du foncier agricole et participe à assurer une dynamique de renouvellement en accompagnant les agriculteurs de demain dans leur parcours à l'installation.

Elle anime le Répertoire Départ Installation qui permet de rencontrer les cédants mais aussi les candidats à l'installation en recherche d'exploitation à reprendre ou de surfaces pour la création de leur exploitation. Elle dispose ainsi d'une ressource fiable et actualisée de candidats à l'installation en production maraîchère.



LE PROJET : UNE FERME MARAICHERE en COMMUNAUTE DE COMMUNES

Situation géographique

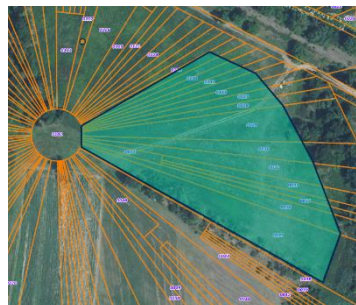
Le site proposé par la Communauté de Communes se situe dans une zone alluvionnaire de la Moselle, au pied d'un ancien village de vigneron.

Cette grande zone agricole « le Rondeau » a toujours été utilisée pour l'agriculture.

Un travail de recensement et d'achat de terres a été mené par la Communauté de Communes depuis plus de 10 ans afin de reconstituer une unité foncière cohérente sur cette zone.

Les terres sont proches d'une future cité scolaire inclusive, dynamique et innovante.

En 2026, la Communauté de Communes Moselle et Madon installera à côté de ce site agricole, une cité scolaire inclusive avec maintien d'un lycée professionnel du territoire, le déplacement d'un collège de Neuves Maisons et l'accueil d'un Institut Médico Educatif IME qui soutient les enfants inadaptés mentaux et leurs proches. S'y ajouteront une cuisine centrale doublée d'une légumerie. Le Rondeau permettra ainsi de produire les légumes qui serviront directement aux 3000 à 4000 repas quotidiens envisagés.



LE PROJET : UNE FERME MARAICHERE en COMMUNAUTE DE COMMUNES

Profil recherché

Le projet envisagé consiste en l'installation d'une activité maraîchère de proximité en agriculture biologique (conversion)

Les candidats devront posséder un diplôme agricole, et /ou une expérience significative en agriculture biologique (référence en maraîchage) et présenter un projet respectant les objectifs de l'appel à candidatures détaillé en fin de dossier.

Ils devront également s'inscrire dans un dispositif d'accompagnement à l'installation, et dans tous les cas être accompagnés par Terre de liens Lorraine et la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle.

Terrains et logement

Les terres agricoles sont propriété de la Communauté de Communes Moselle et Madon, libres de toute exploitation.

La surface exploitable est dans un premier temps de 1.5 hectares d'un seul tenant à plat. L'eau de concession et l'électricité sont à proximité, facilement mobilisables. Des surfaces complémentaires du Rondeau sont envisageables à moyen terme ainsi que dans d'autres communes de la Communauté de Communes associée à la démarche.

La construction d'un bâtiment est possible sur le site, conformément au règlement d'urbanisme.

Des analyses de sol ont été effectuées par la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et sont jointes à cet appel à candidatures.

Un bail rural à clauses environnementales de 9 ans renouvelable est envisagé.



APPEL A CANDIDATURES

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- * Le CV détaillé du candidat,
- * La photocopie des diplômes agricoles (ou préciser si ce diplôme est en cours d'obtention),
- * Une description globale du projet comprenant si possible :
 - Organisation du travail,
 - Statuts juridiques envisagés,
 - Productions retenues,
 - Système de commercialisation,
 - Eléments technico-économiques,
 - Plan d'investissement et besoins en matériel à financer,
- * Tous compléments jugés utiles par le candidat

Analyse et sélection des candidatures :

Les candidatures seront examinées par la Communauté de Communes Moselle et Madon, conjointement avec Terre de Liens Lorraine et la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle. La commission d'attribution de projet ainsi constituée analysera les candidatures selon les critères suivants :

- * Propositions du candidat à produire en agriculture biologique certifiée
- * Propositions du candidat de s'inscrire dans la démarche de la cité inclusive à moyen terme

Calendrier prévisionnel

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 30 juin 2024 à minuit

Par mail à l'intention de Monsieur le Président, CCMM, rue du Breuil, 54230 Neuves-Maisons par mail : contact@cc-mosellemadon.fr

Action menée dans le cadre du PAT

